Séance ordinaire du 15 août 2016

2016-08
153

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 15 août 2016 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège #1 - Mme. Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin
Siège #6 - Mme. Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Rosaire Coulombe, maire.

M. Marc-André Doyle, directeur général sortant et secrétaire-trésorier, assiste à cette session.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire trésorière, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Aucune activité spéciale.

2016-08
154

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SESSION
02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  04.01 - Session régulière du 11 juillet 2016
  04.02 - Session spéciale du 20 juillet 2016

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
06 - CORRESPONDANCE
06.01 - Bordereau de correspondances
07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics
09.02 - Résultats appel d'offres démolition 620 8e rue Est
09.03 - Avis technique municipal vs réforme cadastrale
09.04 - Développement 8e Avenue
10 - LOISIRS-TOURISME
10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
11.02 - Demande au programme de revitalisation, rénovation immeuble âgé
11.03 - Demande au programme de revitalisation - rénovation immeuble âgé
11.04 - Société patrimoniale
12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances
12.02 - Comptes du mois de juillet 2016 et engagements financiers du mois suivant
12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de juillet 2016
12.04 - Dons et commandites
12.05 - Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
12.06 - Résolution de concordance
12.07 - Résolution de courte échéance
12.08 - Autorisation de signature
13 - LÉGISLATION
13.01 - Adoption du règlement 472-2016 Branchements aux services municipaux
13.02 - Adoption du règlement 473-2016 Rejets dans les réseaux municipaux
13.03 - Avis de motion du règlement # 478-2016 modifiant le règlement 457-2014
13.04 - Avis de motion du règlement # 479-2016 modifiant le règlement 448-2012
13.05 - Adoption du projet de règlement 478-2016
13.06 - Adoption du projet de règlement # 479-2016 modifiant le règlement 448-2012
14 - DIVERS
15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-08 155

04.01 - Session régulière du 11 juillet 2016

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 11 juillet 2016, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 11 juillet 2016, avec l'ajout apporté à l'item 12.05, Modification du règlement 444-2012, tel que demandé par le MAMOT:

- Ajout 3e Attendu: «*Attendu que pour financer le coût additionnel de la dépense relative au montant des frais d'émission, la municipalité de la Guadeloupe désire approprier à même le fonds général, un montant de 18 000$» ;*

Adoptée unanimement.

2016-08 156

04.02 - Session spéciale du 20 juillet 2016

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 20 juillet 2016, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 20 juillet 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Richard Cloutier, 356 15e Avenue : Règlement de régie interne

Réponse à la demande d'accès d'information de M. Maurice Mehl, 568 12e Avenue

M. Mehl sera présent vendredi le 19 août 2016, 9h00, à l'Hôtel de ville , accompagné de M. Richard Cloutier.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Aucun bordereau de correspondances à déposer.

La direction générale transmet les documents suivants:

- 6.01.02 Jugement de la cour des petites créances (Natacha Landry vs municipalité La Guadeloupe)
- 6.01.03 Afficheur de vitesse, réponse du MTQ
- 6.01.04 Certification du béton pour construction

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire dépose un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 4 de le commenter.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de juillet 2016 est de:

- Déchets industriels et commerciaux ..... 20,44 T.M. /4 semaines;
- Déchets résidentiels ..... 32,81 T.M. /4 semaines;

- Matériaux secs ..... 21,59 T.M. /4 semaines;
- Recyclage industriel et commercial ..... 9,34 T.M. /4 semaines;
- Recyclage résidentiel ..... 10,25 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2016 est de 600 tonnes métriques, soit une moyenne de 50 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Aucun procès-verbal à déposer. Le procès-verbal du comité de juillet 2016 sera adopté par le comité incendie en septembre et sera déposé au conseil municipal lors de la séance du 12 septembre 2016.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2016-08 157

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité des travaux publics et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 20 juillet 2016

Adoptée unanimement.

2016-08 158

09.02 - Résultats appel d'offres démolition 620 8e rue Est

Attendu l'appel d'offres lancé par la municipalité pour la démolition du solage, de la résidence et de la remise, ces éléments étant situés au 620 8e rue Est, La Guadeloupe;

Attendu les soumissions reçues le 21 juillet 2016, à 11h00, lesquelles sont attachées à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité:

- d'adjuger le contrat de démolition des actifs situés au 620 8e rue Est La Guadeloupe à Les travaux Gérald Poulin, 116 Rang du Lac aux Grelots, St-Évariste-de-Forsyth, au montant de 5,691.26 $, taxes incluses.

Adoptée unanimement.

09.03 - Avis technique municipal vs réforme cadastrale

Le directeur général informe le conseil que la municipalité doit déposer un avis technique concernant le projet de réforme cadastrale déposé par les arpenteurs géomètres. Cet avis nécessitera une vérification rue par rue et pour l'ensemble des propriétés publiques. Il invite les conseillers qui souhaiteraient s'impliquer dans cette procédure de validation à manifester leur disponibilité. L'objectif est de déceler des erreurs ou omissions quant à l'affectation du territoire public.

Au cours des prochains mois ce seront les propriétaires qui seront appelés à telle validation.

2016-08 159

09.04 - Développement 8e Avenue

Attendu le projet de construction sur la 8e Avenue, présenté par Messieurs Alexis, Dominique et Claude Bolduc, lors de la réunion des travaux publics du 2016-07-20:

- Construction d'une résidence en 2017
- Construction d'une résidence et d'un garage dans 4-5 ans

Attendu les recommandations du comité des travaux publics;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité:

- Que la municipalité rende accessible les services jusqu'à la limite de la 8e Avenue et du terrain à M. Bolduc tel que présenté sur le plan joint au présent procès-verbal
- Monsieur Bolduc sera responsable de réaliser les travaux de branchements des bâtiments prévus:
    - Les raccordements des immeubles aux services municipaux se feront à l'intersection de la 11e rue Ouest et 8e Avenue
    - Chaque immeuble résidentiel devra être raccordé individuellement aux services municipaux

Adoptée unanimement.

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Le directeur général dépose un rapport d'activités du mois de juillet 2016, préparé par la directrice en loisirs.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2016-08 160

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 août 2016 et des recommandations qu'il contient à l'exception du point 6.1:

- De nouveaux éléments sont à prendre en compte pour la demande de crédit de taxes de Mme Grégoire et M. Dostie

Adoptée unanimement.

11.02 - Demande au programme de revitalisation, rénovation immeuble âgé

**Voir nouveaux éléments au dossier, document 11.02.2, joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante*

Les conseillers demandent que ce dossier soit retourné devant le comité consultatif d'urbanisme compte tenu des nouveaux éléments au dossier. Inviter les demandeurs lors de l'étude de leur dossier.

Rénovation d'une résidence unifamiliale sise au 1733 36e rue Ouest sur le lot 3-B-P du rang 8 du canton de Forsyth propriété de Mme Mélissa Grégoire et Miguel Dostie.

- La résidence est située à l'extérieure du territoire assujetti au programme de revitalisation;

Attendu que des demandes antérieures pour des résidences exclues du territoire assujetti au programme ont été approuvées par le comité d'urbanisme et le conseil municipal ;

Attendu que la demande répond aux autres exigences du programme :

- Rénovation de plus de 20,000$
- Valeur minimal de l'immeuble de 50,000$;
- Année de construction avant 1975

Attendu que l'évaluation de la MRC Beauce-Sartigan atteste des travaux d'une valeur de 35,800$;

Attendu la recommandation du comité d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par.....et résolu à l'unanimité d'accorder le remboursement de taxes sur la valeur de l'augmentation foncière inscrite au rôle pour les années 2016 et 2017.

Reportée à une séance ultérieure.

2016-08 161

11.03 - Demande au programme de revitalisation - rénovation immeuble âgé

Rénovation d'une résidence sise au 518 6e rue Est sur le lot 26-A-20-P du rang B dans le canton de Forsyth, propriété de M. Marcel Poulin :

- La valeur de l'immeuble avant les travaux est en deçà du montant de 50,000$ exigé par le programme

Attendu que M. Poulin à rénové un immeuble appelé à être démoli suite à un incendie ;

Attendu que son investissement permet que l'immeuble soit présentement habitable et non démoli ;

Attendu que la demande répond aux autres exigences du programme :

- Rénovation de plus de 20,000$
- Année de construction avant 1975
- à l'intérieur du territoire assujetti au programme

Attendu que l'évaluation de la MRC Beauce-Sartigan atteste des travaux d'une valeur de 42,800$;

Attendu la recommandation du comité d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accorder le remboursement de taxes sur la valeur de l'augmentation foncière inscrite au rôle pour les années 2016 et 2017 conformément au programme de revitalisation.

Adoptée à l'unanimité.

2016-08 162

11.04 - Société patrimoniale

Attendu qu'une société patrimoniale, pour le territoire de La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset, a été créée et enregistrée comme organisme sans but lucratif au Registre des entreprises du Québec;

Attendu que les signataires de fondation étaient:

- M. Michel Roy
- Mme Huguette Plante
- M. Marc André-Doyle

Attendu que le livre de compagnie a été perdu lors du déménagement des archives de l'Hôtel de ville;

Attendu que le conseil souhaite maintenir cette corporation;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de mandater Me Christine Talbot, notaire afin de :

- Reconstituer le livre de compagnie de la Société Patrimoniale
- Effectuer les corrections et mises à jour au Registre des Entreprises du Québec

Il est aussi proposé par Mme Madeleine Fortin que les personnes suivantes soient mandatées comme nouveaux administrateurs de la Société Patrimoniale:

- Mme Christiane Lacroix
- M. Michel Roy
- M. Richard Morin

Adoptée unanimement.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances

Aucun procès-verbal à déposer.

Dépôt des états financiers cumulatifs, sommaires et détaillés, au 2016-07-31.

2016-08 163

12.02 - Comptes du mois de juillet 2016 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de juillet 2016, au montant total de 1,116,335.35 $ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

- Comptes payés 837,381.03 $
- Comptes à payer 169,985.05 $
- Salaires nets versés 84,126.58 $
- Remises d'employeur 24,842.69 $

- Total 1,116,335.35 $

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'août 2016 pour un montant total de 114,700.00 $. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de juillet 2016

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de juillet 2016.

12.04 - Dons et commandites

Aucune demande de don

2016-08 164

12.05 - Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 458-2014 et 444-2012, la Municipalité du village de La Guadeloupe souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité du village de La Guadeloupe a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 1er septembre 2016, au montant de 2 798 000 $;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Municipalité du village de La Guadeloupe a reçu les soumissions détaillées ci-annexées, lesquelles font partie intégrante de la présente résolution;

ATTENDU QUE l'offre provenant de **La Financière Banque Nationale inc.** s'est avérée la plus avantageuse;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité:

- QUE l'émission d'obligations au montant de 2 798 000 $ de la Municipalité du village de La Guadeloupe soit adjugée à **La Financière Banque Nationale inc.;**
- QUE demande soit faite à cette dernière de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;
- QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;
- QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
- QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée unanimement.

2016-08 165

12.06 - Résolution de concordance

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du village de La Guadeloupe souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 798 000 $:

Règlements d'emprunt #	**Pour un montant de $**
458-2014	1 860 000 $
444-2012	938 000 $

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité :

- QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 798 000 $;
- QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 1er septembre 2016;
- QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;
- QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
- QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destinée aux entreprises »;
- QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

CAISSE DESJARDINS DES SOMMETS DE LA BEAUCE
9, ROUTE 271 SUD
ST-EPHREM-DE-BEAUCE, QC
G0M 1R0

- QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 1er mars et le 1er septembre de chaque année;
- QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);
- QUE les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. La Municipalité du village de La Guadeloupe, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée unanimement.

2016-08 166

12.07 - Résolution de courte échéance

Attendu le processus de financement permanent des règlements 458-2014 et 444-2012, sur émission d'obligations;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité :

- QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 798 000 $ effectué en vertu des règlements numéros 458-2014 et 444-2012, la Municipalité du village de La Guadeloupe émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :
    - **cinq (5) ans** (à compter du 1er septembre 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 458-2014 et 444-2012, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté unanimement.

2016-08 167

12.08 - Autorisation de signature

Attendu que Mme Christiane Lacroix assume progressivement les fonctions de de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité La Guadeloupe depuis le 1er août 2016;

Attendu que le titulaire de cette fonction a la responsabilité de signer les documents contractuels, juridiques, comptables et administratifs de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser Mme Christiane Lacroix à apposer sa signature sur tous les documents contractuels, juridiques, comptables et administratifs nécessaires aux opérations de la municipalité;
- d'autoriser la direction générale à aviser tous les partenaires financiers, fournisseurs, assureurs, ministères, et autres à modifier leur base de données afin d'inscrire le nom de Mme Christiane Lacroix comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité La Guadeloupe;
- de retirer cette autorisation de signature à M. Marc André Doyle à compter du 1er septembre 2016

Cette décision du conseil ne change rien au statut de l'actuel directeur général et secrétaire-trésorier lequel demeure en fonction à temps plein jusqu'au 31 décembre 2016 pour assurer une transition harmonieuse.

Adoptée unanimement.

13 - LÉGISLATION

13.01 - Adoption du règlement 472-2016 Branchements aux services municipaux

Le directeur général dépose le projet de règlement 472-2016 abrogeant le règlement 357-2004 "Branchements aux services municipaux"

Ce projet sera adopté à la séance régulière du 12 septembre 2016 à la suite d'une dernière révision en comité des travaux publics.

13.02 - Adoption du règlement 473-2016 Rejets dans les réseaux municipaux

Le directeur général dépose le projet de règlement 473-2016 abrogeant le règlement 187-1989 "Rejets dans les réseaux d'égouts de la municipalité"

Ce projet sera adopté à la séance régulière du 12 septembre 2016 à la suite d'une dernière révision en comité des travaux publics.

13.03 - Avis de motion du règlement # 478-2016 modifiant le règlement 457-2014

Avis de motion est donné par le conseiller au siège #5, M. Frédéric Poulin, qu'il déposera pour adoption, lors de la prochaine séance régulière de ce conseil, le projet de règlement 478-2016 modifiant le règlement 457-2014 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Dispense de lecture complète de ce règlement, lors de son adoption, est également demandé.

13.04 - Avis de motion du règlement # 479-2016 modifiant le règlement 448-2012

Avis de motion est donné par le conseiller au siège #5, M. Frédéric Poulin, qu'il déposera pour adoption, lors de la prochaine séance régulière de ce conseil, le projet de règlement 479-2016 modifiant le règlement 448-2012 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Dispense de lecture complète de ce règlement, lors de son adoption, est également demandé.

2016-08 168

13.05 - Adoption du projet de règlement 478-2016

Attendu l'adoption, par l'Assemblée Nationale du Québec, du Projet de loi 83 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale... ;

Attendu l'obligation, pour la municipalité, de procéder à la modification des codes d'éthique des élus et des employés municipaux;

Attendu le projet de règlement # 478-2016 déposé devant ce conseil et attaché à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement # 478-2016 modifiant le règlement 457-2014 Code de déontologie des élus municipaux

Adoptée unanimement

2016-08 169

13.06 - Adoption du projet de règlement # 479-2016 modifiant le règlement 448-2012

Attendu l'adoption, par l'Assemblée Nationale du Québec, du Projet de loi 83 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale ...;

Attendu l'obligation, pour la municipalité, de procéder à la modification des codes d'éthique des élus et des employés municipaux;

Attendu le projet de règlement # 479-2016 déposé devant ce conseil et attaché à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement # 479-2016 modifiant le règlement 448-2012 Code de déontologie des employés municipaux

Adoptée unanimement.

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Maurice Mehl 568, 12e Avenue: Réviser le règlement de régie interne du conseil.

2016-08 170

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h00

Rosaire Coulombe, maire	Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.